

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 16.03.2004

revue le : 16.03.2004

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** Couleur de tatouage noir (aérosol)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Marquage d' animaux
- **Fournisseur/Producteur:**  
Raidex GmbH  
Neuhäuser Str. 17  
D-72581 Dettingen/Erms  
Tel.: +49-7123-9751-0
- **Service chargé des renseignements :** voir ci-dessus
- **Renseignements en cas d'urgence :**  
Centre anti-Poisons  
Service d'information toxicologique                      Tel.: +33-472116911

Fax: +49-7123-9751-33

### 2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
  - **Description :** Couleur de tatouage
  - **Composants contribuant aux dangers:**
- |   |            |
|---|------------|
| CAS: 115-10-6      oxyde de diméthyle                         | 10-25%     |
| EINECS: 204-065-8 F+; R 12                                    |            |
| <br>CAS: 26172-55-4    5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one | <br>< 2,5% |
| EINECS: 247-500-7 T, N; R 23/24/25-34-43-50/53                |            |

### 3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant  
F+ Extrêmement inflammable

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

R 12 Extrêmement inflammable.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Récepteur sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Contient 24,9 % en masse de composants inflammables.

Conserver hors de la portée des enfants.

- **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 4 Premiers secours

- **Indications générales :**  
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger  
Éloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**  
Laver à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 16.03.2004

revue le : 16.03.2004

### Nom du produit **Couleur de tatouage noir (aérosol)**

(suite de la page 1)

- **après ingestion** : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**



CO2, sable, poudre d'extinction. ne pas utiliser d'eau.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Eau.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés** :  
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**  
Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**



Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- Veiller à une aération suffisante  
Ne pas fumer - tenir à l'abri de sources d'inflammation
- **Mesures pour la protection de l'environnement** :  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains
- **Méthodes de nettoyage/récupération** :  
Assurer une aération suffisante.  
ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation** :
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
N'employer que dans des secteurs bien aérés  
Eviter l'inhalation des vapeurs.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

- Prendre des mesures contre une charge électrostatique.  
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C, également par lampes à incandescence. Ne pas percer ou brûler, même après usage.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **Stockage** :
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** :  
Stocker dans un endroit frais.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 16.03.2004

revue le : 16.03.2004

### Nom du produit **Couleur de tatouage noir (aérosol)**

(suite de la page 2)

- Respecter les prescriptions légales sur le stockage d'emballages à air comprimé.
- **Indications concernant le stockage commun** : Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage** : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- **Classe de stockage** : 2B Récipients sous air comprimé

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** : Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :
  - 1333-86-4 noir de carbone**  
VME 3,5 mg/m<sup>3</sup>
  - 56-81-5 glycerol**  
VME 10 mg/m<sup>3</sup>
- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel** :
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** :  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- **Protection respiratoire** : Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains** :  
Gants de protection.  
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

<b>Forme :</b>	Aérosol
<b>Couleur :</b>	selon désignation produit
<b>Odeur :</b>	caractéristique
- **Modification d'état**

<b>Point de fusion :</b>	non déterminé
<b>Point d'ébullition :</b>	-24°C
- **Point d'éclair** : -10°C
- **Température d'inflammation** : 235°C
- **Auto-inflammation** : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion** : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- **Limites d'explosion** :
 

<b>inférieure :</b>	0,9 Vol %
<b>supérieure :</b>	18,6 Vol %
- **Pression de vapeur à 20°C** : 5200 hPa

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 16.03.2004

revue le : 16.03.2004

### Nom du produit Couleur de tatouage noir (aérosol)

(suite de la page 3)

- **Densité :** non déterminée
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** non ou peu miscible

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Substances à éviter :** Produits oxydants
- **Réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue
- **Produits de décomposition dangereux :**  
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**  
Nous ne disposons d'aucune information quantitative concernant la toxicologie de cette substance.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

### 12 Informations écologiques

- **Indications générales :**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant  
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17/05/1999  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.  
Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Élimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Évacuation conformément aux prescriptions légales.

### \*14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**



- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 2 5F Gaz.
- **Indice Kemler :** 23

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité

### selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 16.03.2004

revue le : 16.03.2004

#### Nom du produit Couleur de tatouage noir (aérosol)

(suite de la page 4)

- No ONU: 1950
- Groupe d'emballage : -
- Désignation du produit : Aérosols
- Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :



- Classe IMDG : 2
- No ONU : 1950
- Label 2.1
- Groupe d'emballage : -
- No EMS : F-D,S-U
- Polluant marin : Non
- Désignation technique exacte : AEROSOLS
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :



- Classe ICAO/IATA : 2.1
- No ID ONU : 1950
- Label 2.1
- Groupe d'emballage : -
- Désignation technique exacte : AEROSOLS, inflammable

#### 15 Informations réglementaires

##### · Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

##### · Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant  
F+ Extrêmement inflammable

##### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

##### · Phrases R :

12 Extrêmement inflammable.  
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

##### · Phrases S :

2 Conserver hors de portée des enfants.  
3 Conserver dans un endroit frais.  
9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
24 Éviter le contact avec la peau.  
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
37 Porter des gants appropriés.  
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).  
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 16.03.2004

revue le : 16.03.2004

### Nom du produit **Couleur de tatouage noir (aérosol)**

(suite de la page 5)

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

· **Identification particulière de certaines préparations :**

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Contient 24,9 % en masse de composants inflammables.

Conserver hors de la portée des enfants.

· **Prescriptions nationales :**

· **Directives techniques air :**

· **Classe Part en %**

· **Wasser 25,6**

III 24,9

NK 13,0

· **Classe de pollution des eaux :**

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Raisons pour modifications:** EmS-Code

· **Phrases R importantes:**

12 Extrêmement inflammable.

23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Service établissant la fiche de données de sécurité :**

KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim

Postfach 1451 D-64345 Griesheim

Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246

· **Contact :** Angelika Torges

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les chapitres marqués d'un \* présentent des modifications par rapport à la dernière version.